

**NOTES INTRODUCTIVES A UN DEBAT CRITIQUE
SUR LA PARTICIPATION ET LE CONTROLE
OUVRIERS DANS LES ENTREPRISES
DE PRODUCTION**

Par Maurice CHAUMONT

(Centre pour l'analyse du changement)
Université de Louvain

On est frappé de voir, dans les études et les réflexions sur l'autogestion, à quel point on néglige de définir explicitement les traits des institutions qui vont être soumises à cette autogestion. On a l'habitude de les traiter, spécialement l'entreprise, comme des choses, ce qui, nous le verrons, permet d'éviter bien des difficultés théoriques et de ne pas aborder une série de problèmes réels.

Je voudrais axer essentiellement mon exposé sur quatre points ; en premier lieu, essayer de définir sociologiquement l'autogestion, ses champs d'application théoriques et réels. En second lieu, proposer une conception de l'entreprise, conçue comme système d'action, c'est-à-dire comme ensemble de rapports sociaux, en troisième lieu, passer rapidement en revue les différentes formes de participation ou de contrôle, proposées dans les sociétés capitalistes et socialistes ; enfin, soulever quelques problèmes ayant trait aux conditions internes et externes de réalisation de l'autogestion.

1. Du point de vue de l'analyse sociologique, la formule de l'autogestion propose un système qui permet de dépasser la rupture actuellement très affirmée entre la gestion du travail et son exécution.

Au travers des projets idéologiques, d'origine socialiste, on trouve la volonté de restituer aux producteurs le contrôle de leur action, et du produit de leur action, de façon à leur rendre une autonomie perdue sur le plan personnel et social, de manière à limiter au maximum les risques d'exploitation. On retrouve ici les deux thèmes présents dans toutes les tendances de « gauche » des mouvements ouvriers : la lutte contre l'aliénation d'une part, et contre l'exploitation d'autre part.

L'affirmation sur le plan doctrinal du bien-fondé de ces revendications, s'accompagne rarement d'une réflexion sur les conditions de leur réalisation.

Encore faudrait-il ici distinguer les analyses effectuées dans les sociétés capitalistes où cette revendication prend l'allure d'une rupture avec les mouvements ouvriers organisés et les analyses effectuées dans les sociétés socialistes où cette formule connaît un début d'application, plus spécialement, en Yougoslavie. Pour les uns, l'autogestion est à la fois instrument de lutte sociale et projet d'une nouvelle société ; elle ne peut faire l'objet que de réflexions théoriques, puisque cette formule est parfaitement inapplicable dans le cadre d'un système capitaliste. On attachera leur juste importance aux expériences limitées et généralement vouées à l'échec, qui ont pu être tentées ici est là, de même qu'aux expériences momentanées, au moment où le système de l'entreprise connaît une crise institutionnelle comme par exemple, en mai 68 en France. Il s'agit là d'expériences intéressantes mais qui ne dépassent pas le stade de la tentative.

Par ailleurs, les analyses beaucoup plus sérieuses réalisées dans les sociétés socialistes, sur la base de ce que l'on peut observer et pas seulement imaginer, soulèvent un certain nombre de questions qui me paraissent, toutes, poser essentiellement deux problèmes intellectuels :

1) quelles conceptions de l'entreprise sont-elles sous-jacentes à ces analyses ?

2) comment peut s'articuler le développement de l'autogestion au niveau de l'entreprise économique et le maintien d'une gestion centralisée au niveau de l'appareil socio-culturel et de l'appareil politique.

Bien que le champ d'application de l'autogestion soit théoriquement illimité, on reconnaîtra volontiers que les problèmes principaux, se situent à deux niveaux : tout d'abord dans le champ des rapports économiques, ensuite, au niveau de l'appareil d'Etat.

Nous nous en tiendrons dans cet exposé, essentiellement aux problèmes de l'entreprise économique ; il faudra cependant bien faire référence aux problèmes de l'Etat, ne serait-ce qu'en abordant le rôle du syndicat et des rapports de classe.

2. Dans leur façon « d'essentialiser » l'entreprise, qu'ils traitent comme une chose, les spécialistes de l'autogestion négligent les très nombreux travaux théoriques et empiriques effectués en sociologie du travail, qu'ils rejettent un peu rapidement aux limbes, sous le curieux prétexte que ces analyses cherchent, et pour cause, à comprendre ce qui fonctionne plus ou moins et non ce qui n'existe pas.

Jusqu'à nouvel ordre, la meilleure façon de comprendre les entreprises capitalistes, c'est de les étudier plutôt que de rêver à ce que pourrait être une entreprise fabriquée intellectuellement de toutes pièces. Cette façon de procéder par affirmations idéologiques n'a pas permis à ces auteurs de se libérer de l'image de l'entreprise privée de la période libérale du capitalisme sauvage, au moment où, précisément l'entreprise n'avait qu'une faible existence sociale. Je m'explique : au début de l'industrialisation, l'entreprise n'était guère plus qu'un lieu où étaient juxtaposées des machines relativement simples ; l'avantage de la concentration tenait essentiellement à la possibilité d'utiliser l'énergie mécanique. Sur le plan des rapports sociaux l'ouvrier restait autonome, maître de son travail, le patron intervenait pour fournir les moyens de production matériels et s'approprier la plus-value du travail du producteur. Il s'agissait véritablement d'un rapport économique qui se traduisait d'ailleurs dans la formule salariale dominante à cette époque : le salaire à la tâche.

Si le capitaliste n'intervenait qu'en amont et en aval de la production proprement dite, le travailleur, souvent détenteur du secret professionnel, autogérait son travail, même si le contrôle du produit lui échappait.

A ce faible degré d'organisation sociale, la distinction marxiste entre propriétaires des moyens de production et prolétaires engagés dans les rapports conflictuels, économiques, était parfaitement pertinente. De même on peut concevoir qu'à ce moment le capitaliste soit « propriétaire » de l'entreprise. En réalité il était propriétaire des moyens de production et grâce à sa puissance, très largement propriétaire du travail des producteurs, mais en tout état de cause, il n'était pas propriétaire des travailleurs.

Avec le développement technologique et la très rapide extension de l'organisation du travail fin du 19^e, début du 20^e siècle, l'entreprise va se constituer progressivement comme système de rapports très diversifiés entre les propriétaires, les gestionnaires et les exécutants.

Aux rapports économiques simples du début de l'industrialisation, se substituent des rapports d'échange, infiniment plus complexes, puisque la gestion s'introduit dans l'exécution du travail, à travers ce qu'on a appelé faussement, « l'organisation scientifique du travail », qui aboutit à ce que la conception de la tâche passe à la gestion, le producteur se

contentant dans bien des cas, d'exécuter des gestes qui sont décomposés, mesurés et articulés entre eux par les bureaux d'études.

Cette transformation dans les rapports de production donne évidemment à l'entreprise, une existence sociale beaucoup plus prononcée, puisqu'aussi bien les producteurs sont de plus en plus liés à l'entreprise, leur statut dépendant moins de leurs connaissances professionnelles que de leurs aptitudes à exécuter un certain nombres de gestes.

A l'exploitation de la première époque vient s'ajouter l'aliénation, qui fait du travailleur, un étranger à son propre travail, aux gestes qu'il est forcé de répéter chaque jour.

Cette tendance à la « socialisation » de l'entreprise s'achèvera dans l'automatisation où les opérateurs sont presque exclusivement définis par leurs rapports à un processus technique ; eux-mêmes se situent au niveau du système d'information qui double le processus de production.

Comment, dans ces conditions, parler encore d'autonomie du travailleur ? Comme l'a bien montré Serge Mallet, il est objectivement intégré au processus de production, ce qui fait se poser les problèmes de participation, de contrôle de la gestion de façon radicalement différente. Que signifie encore dans ce contexte, la vieille revendication des débuts du syndicalisme : « l'atelier aux travailleurs » ?

Cette transformation de l'entreprise peut se comprendre beaucoup plus facilement, si on considère l'entreprise comme la mise en forme sociale du travail, au moyen d'une institution qui met en présence deux acteurs privés, le dirigeant et l'exécutant, qui, à travers ce rapport, produiront ensemble un produit collectif. Comme l'a bien montré Alain Touraine, l'entreprise est une institution où une action sociale est gérée de façon privée et se réalise par la mise en présence de deux acteurs défendant des intérêts privés. Ce qu'il appelle la double dialectique de l'organisation met à jour la double contradiction nécessaire et toujours présente dans l'entreprise : d'une part celle qui oppose les intérêts des deux acteurs, d'autre part celle qui oppose le caractère privé des acteurs et le caractère social de l'action et du produit.

Cette double dialectique permet de saisir que l'entreprise est toujours à la fois lieu de conflits et lieu de complémentarité, en effet, les deux acteurs sont nécessaires l'un à l'autre et dans le même temps, nécessairement adversaires.

L'affirmation théorique quant à la possibilité de surmonter ses contradictions à travers l'appropriation collective des moyens de production repose sur l'hypothèse d'une identification entre l'Etat et la classe ouvrière. L'affirmation tout aussi théorique de la possibilité d'identifier gestion et exécution relève de la réflexion doctrinale, aussi longtemps qu'on n'a pas démontré l'illusion de ces contradictions.

Dans le champ des rapports économiques qui ne couvre pas l'ensemble des rapports sociaux, c'est là le nœud des rapports de classes ; c'est bien parcequ'ils sont travailleurs, c'est-à-dire producteurs d'un bien social, que les exécutants sont fondés à poser leurs revendications à contrôler leur action et le produit de leur action. Encore faut-il voir si cette base de lutte sociale peut se trouver éliminée par la formule de l'autogestion. On en saisira mieux les difficultés si l'on décompose le rapport global du travail en ses trois dimensions principales présentes dans toute entreprise.

L'entreprise est d'abord *un système d'exécution* : tout simplement un endroit où on travaille, où l'on réalise quelque chose matériellement et qui met en présence celui qui commande ; cette commande pouvant, selon le degré de développement technologique et d'organisation, porter soit sur un produit, une façon de le faire ou à la limite une exigence du contrôle du processus.

L'entreprise est aussi *un système d'administration*, c'est-à-dire d'allocation de moyens rares en vue de la réalisation d'un projet économique ; ce niveau de l'organisation contrôle en partie le niveau d'exécution mais lui reste cependant distinct. C'est ce niveau qui est absolument central dans la phase de mécanisation des entreprises, spécialement dans le travail à la chaîne, qui exprime au mieux ce mélange entre l'administration des hommes et des choses, entre l'exécution et l'organisation. Nous verrons plus loin, que c'est à ce niveau que s'est situé l'essentiel des efforts de réforme du néo-capitalisme avec les multiples formules de participation ouvrière.

A un niveau plus élevé, se situe *le système du pouvoir* ou système politique dont la fonction est de définir, face à un environnement divers, les capacités réelles de l'entreprise, compte tenu de ses moyens propres. A ce niveau se fixent les politiques et l'entreprise se trouve mise en rapport avec la société globale. Il va de soi que ce niveau contrôle les deux autres.

On observe cependant que chacun de ces trois niveaux est commandé en partie, par sa propre logique ; lesquelles logiques peuvent d'ailleurs entrer partiellement en conflit. Donnons-en un exemple élémentaire, les tensions opposant les services commerciaux aux services d'organisation de la production de l'entreprise sont presque quotidiennes ; les premiers cherchent à s'adapter au mieux à un environnement changeant, les seconds pour des raisons de productivité, cherchent avant tout à maintenir un équilibre à l'intérieur du système. De la même façon, l'organisation avec toutes ses rigidités peut entraîner des conséquences négatives au niveau de l'exécution du travail ; c'est très exactement ce qui se produit quand les travailleurs pratiquent la grève du zèle, ils suivent dans l'exécution les prescriptions strictes de l'organisation.

Cette décomposition du rapport de travail en trois systèmes, vaut pour toute entreprise, quel que soit le système dans lequel elle fonctionne. Les rapports entre ces systèmes se modifient bien sûr selon le degré d'avancement de la technologie. Dans la phase de l'automatisation ils sont très étroitement liés, tandis que dans la phase de mécanisation l'administration et l'exécution sont entre-mêlées, par contre le pouvoir est très séparé des deux autres niveaux. Au début de l'industrialisation, cette distinction est encore beaucoup plus forte puisque le niveau d'organisation est presque absent et l'exécution négocie directement avec le pouvoir économique.

Il faudrait ajouter à ce modèle que le contrôle des moyens de production de contrôle des ressources en organisation, en connaissance ou en gestion peut être plus ou moins différent, selon la forme juridique que revêt l'entreprise dans le système capitaliste. Il en découle que l'entreprise fait surgir aussi un rapport entre propriétaire et non propriétaire des moyens de production ; mais ici la propriété doit principalement être considérée comme un fondement du pouvoir, ce qu'elle reste largement dans le capitalisme occidental.

Toutefois, on voit immédiatement que les transferts de propriété n'entraînent pas ipso facto des transformations radicales dans les rapports se situant aux autres niveaux.

Il faut ajouter que, puisque l'entreprise produit quelque chose, un rapport peut s'établir aussi ayant trait au produit du travail collectif.

Il est important d'attirer l'attention sur ces distinctions, elles permettent de dégager et de localiser les véritables

problèmes à affronter dans l'application des diverses formules de contrôle ouvrier.

Cette conception de l'entreprise situe aussi clairement la fonction importante du syndicat et justifie les craintes et les soupçons que les organisations syndicales ressentent face aux diverses formules de participation qui leur sont proposées. Dans le système néo-capitaliste, on pourrait le mieux caractériser la situation actuelle en reprenant l'expression du sociologue français Delamotte : la participation conflictuelle.

Nous allons maintenant rapidement passer en revue les diverses formules de participation présentées en Occident pour en dégager la portée et les limites.

3. Dans l'histoire socio-économique des sociétés occidentales, diverses formules ont connu des succès divers mais généralement sans grande portée historique, face à l'importance de l'action menée par les mouvements ouvriers et des résultats obtenus. Il est difficile de situer ces formules dans le temps, cela dépend très fort des pays.

Les différentes formules de *l'actionnariat ouvrier* en cherchant à associer les travailleurs à la propriété des moyens de production, ont pratiquement toutes connu un échec dans la mesure où cette dispersion de la propriété a nécessairement comme conséquence de renforcer le pouvoir de gestion de ceux qui contrôlent une partie, même très minime, de la propriété des moyens de production. En fait, elle n'a jamais été prise au sérieux par les mouvements ouvriers ; elle n'avait pas beaucoup de sens dans le cadre des politiques de bas salaire qui ont caractérisé le système capitaliste, à l'exception des Etats-Unis, jusqu'à la seconde guerre mondiale.

De plus, cette réforme ne rencontre en aucune façon les problèmes internes de l'entreprise, localisés aux différents niveaux que nous avons dégagés.

Une autre formule souvent présentée : *la participation aux bénéfices* n'offrait aux yeux des travailleurs que peu de garantie dans la mesure où leur possibilité d'accès aux informations étaient très limitées. De ce fait ils n'étaient guère à même de contrôler la portée exacte de cette participation, faute d'information suffisante sur la marche et les bénéfices de l'entreprise. On observera toutefois que dans les entreprises les plus avancées au point de vue technologique, cette formule semble connaître à nouveau un certain succès

en raison de l'impossibilité matérielle, dans ces entreprises, de pratiquer sous quelque forme que ce soit, le salaire au rendement, dans la mesure où les travailleurs n'ont aucun moyen d'agir sur la qualité du produit de leur travail. Cette formule de participation qui reste assez externe aux problèmes de l'entreprise peut toutefois constituer la base d'une revendication de contrôle plus élargie sur les modes de gestion de l'entreprise, ce qu'on peut déjà déceler dans certaines formes de lutte sociale, par exemple, dans le secteur pétrolier.

Dans l'immédiat après-guerre, sous l'impulsion de groupes souvent constitués dans la résistance, ont été avancées dans la plupart des pays occidentaux, différentes formules de co-gestion, fréquemment liées aux choix d'une nouvelle politique salariale, puisque, dans la plupart de ces sociétés, on est arrivé progressivement à une politique de relèvement des salaires et de sécurité d'emploi. Toutefois, quelles que soient les formes proposées de cette co-gestion, et elles sont très diverses selon les pays, elles ont généralement été appliquées avec des objectifs très différents de la part des patrons et des ouvriers, ce qui en a réduit considérablement la portée. En effet, les patrons voyaient là une limite aux droits de consultation et d'information des travailleurs, alors que les organisations ouvrières voyaient là un moyen de passer progressivement à un contrôle plus strict de la gestion des entreprises. En toute hypothèse, cette formule de co-gestion implique dans la pratique, la reconnaissance de la légitimité du partenaire patronal, donc du capitalisme.

Comme telle elle est peu compatible avec le thème de la lutte des classes dont se réclament, bien que timidement, la plupart des mouvements ouvriers européens. En outre, elle présente l'inconvénient de limiter considérablement les possibilités de revendication des travailleurs, elle n'a été réellement appliquée, que dans ce qu'on pourrait appeler les zones neutres de l'entreprise, c'est-à-dire celles où les intérêts sont le plus liés, à savoir, les problèmes des accidents de travail et la gestion des fonds sociaux. Pour ce qui a trait aux problèmes économiques, ces réformes n'ont eu aucune portée significative. On voit immédiatement que cette co-gestion dans la perspective présentée par le patronnat, est limitée au niveau désigné plus haut sous le nom de système d'administration. C'est d'ailleurs à ce même niveau que l'on rencontre les tentatives patronales en vue d'accroître leur contrôle sur les conduites ouvrières au travail, bien connues sous le nom de politique des

« relations humaines », qui, en réalité, sont restées ce qu'elles étaient, c'est-à-dire un discours idéologique sans portée pratique.

Remarquons toutefois que très récemment beaucoup de pratiques revendicatives spontanées des travailleurs, qui se traduisent par ce que l'on appelle un peu généralement des grèves sauvages, visent en fait à un meilleur aménagement de la qualité des conditions de travail, sur le lieu même du travail, c'est un peu le champ des problèmes que visaient à rencontrer mais dans une autre optique, ces politiques de relations humaines : mais là où le patron parlait d'intégration, de communauté d'intérêts, les travailleurs parlent eux de contrôle ouvrier.

La plus élémentaire information, à propos de l'évolution historique de l'entreprise capitaliste occidentale suggère qu'à l'incontestable amélioration des politiques sociales globales au niveau de la société, n'a pas correspondu une transformation qualitative importante des relations dans le cadre de l'entreprise ; les progrès atteints l'ont été essentiellement dans la lutte sociale, reposant sur la puissance sans cesse croissante des mouvements ouvriers. Ces derniers bon gré, mal gré, en raison précisément de leur puissance, apparaissent comme un partenaire obligé de la gestion des rapports économiques au niveau global, ce qui fait dire peut-être un peu légèrement, — en tout cas de façon trop rapide — que le syndicat est intégré au système capitaliste.

Reste toutefois qu'avec l'accroissement du niveau de vie et l'apparition de mouvements sociaux faisant appel à de nouvelles valeurs, il est raisonnable de penser que les travailleurs accepteront de plus en plus difficilement que demeurent inchangées les relations de travail au sein desquelles ils ont perdu la plus grande part de leur autonomie et leur possibilité de contrôle. Ce n'est pas pour rien que, dans des pays comme l'Italie ou la France, les thèmes de l'autogestion reprennent une nouvelle vigueur. Ces phénomènes neufs sont pris maintenant en charge par des organisations syndicales de poids et ne sont plus seulement considérés comme thèmes de colloques à l'intention de fidèles célébrant régulièrement des cérémonies rituelles en l'honneur de l'autogestion.

Les actions spontanées de plus en plus fréquentes sont là pour rappeler l'ampleur des problèmes non abordés et à fortiori, non résolus.

4. Le dernier aspect des problèmes que je souhaiterais aborder à la lumière de ce qui a été développé plus haut, vise la capacité de la formule de l'autogestion à surmonter la contradiction dirigeant dirigé, au-delà du niveau d'exécution où cela ne paraît pas poser de problèmes insurmontables.

Ceci revient à s'interroger sur les conditions internes et externes de la pratique de l'autogestion et aussi à chercher à préciser la fonction des syndicats dans cette perspective d'action.

Pour des raisons d'expérience personnelle, et compte tenu de l'information dont je dispose, je fonderai essentiellement mon raisonnement sur les pays qui ont cherché à réaliser sur un plan assez vaste cette formule de l'autogestion. J'observerai au préalable qu'on voit mal comment une telle formule aurait quelque chance de succès, aussi longtemps que se maintient en place une structure de rapports économiques où une classe capitaliste privée, par le contrôle de la propriété et des forces de productions, continue à gérer l'ensemble de l'appareil économique même si l'Etat essaie, de différentes façons d'exercer un contrôle plus ou moins strict de l'organisation de cette gestion.

Il faut donc se placer dans l'hypothèse d'une société où cette structure de classes se trouve détruite soit par suite du succès d'une action révolutionnaire, soit, tout simplement, parce que cette structure de classe n'a jamais existé, par exemple dans le cas de pays ex-colonisés.

Les problèmes essentiels qu'il faut rencontrer sont de deux ordres :

1) Quelle est la capacité d'une classe ouvrière en formation, souvent faiblement qualifiée et faiblement socialisée aux problèmes économiques, à vouloir et à pouvoir prendre en mains la gestion d'unité de production ayant atteint un degré élevé de division du travail ?

Il n'y a plus ici qu'un problème de qualification technique, surtout un problème d'implication de ces travailleurs dans le système industriel, qui doit être pensé en termes de production, de projet, de niveau d'information.

Transférés d'un milieu rural à faible division du travail, ces travailleurs devraient à la fois s'adapter à de nouvelles formes de travail et, dans le même temps, être capables d'avoir une vision suffisamment vaste des problèmes industriels pour

en dégager la portée et être sensibles à l'information, éventuellement proposée, pour dégager finalement des projets politiques.

Vu l'ampleur du problème, on peut se demander dans quelle mesure cette formule ne suppose pas tout d'abord un très gros effort de mobilisation politique visant à faire prendre conscience à la fois de l'importance des problèmes industriels et de la capacité des producteurs à être responsables des projets économiques.

Il est peu probable qu'une action de mobilisation limitée à l'entreprise ait quelque chance de réussite, puisqu'aussi bien les détenteurs de fait du pouvoir, dans l'entreprise, contrôleraient aussi cette mobilisation, certainement pas dans le sens d'une dépossession progressive qui les viseraient directement.

Les résultats des recherches dont on dispose à ce propos, principalement celles effectuées en Yougoslavie, indiquent clairement comment très rapidement après l'enthousiasme du début, s'est produite une démobilisation au niveau de la base qui attache actuellement beaucoup plus d'importance au niveau de vie, au style de vie, à la sécurité d'emploi, qu'à la possibilité d'exercer un contrôle dans l'entreprise.

Ces observations que beaucoup de partisans inconditionnels de l'autogestion estimeront peu pertinentes — ils ont généralement une vision très « morale » des travailleurs — ne doivent cependant pas être négligées pour des raisons doctrinales.

Il ne sert à rien de confondre vertu et capacité de gérer, exploitation et volonté de surmonter cette exploitation.

2) A un autre niveau, un second ordre de questions se pose. Des problèmes plus objectifs se rapportent à l'environnement, je désigne par là, les rapports que toute entreprise doit nécessairement entretenir avec l'extérieur, entre autre, avec les autres formes de pouvoir, principalement politique et financier.

Nous touchons ici au problème de la signification de l'autogestion des entreprises, dans le cadre d'une société qui n'est pas totalement autogérée, où des formes de pouvoir centralisé contrôlent indirectement des moyens importants de production par exemple, les cadres, les ressources en éducation ou encore les institutions financières.

Comment une entreprise pourrait-elle n'être pas dépendante, c'est-à-dire autogérée, si les décisions d'allocation des ressources financières lui échappent, ou si, par ailleurs, elle doit produire dans le cadre d'une planification, décidée en dehors d'elle.

Ceci pose tout le problème du dépérissement de l'Etat, faute de quoi l'autogestion paraît bien avoir une portée bien limitée, sauf peut-être comme instrument d'éducation de la base.

Aussi *longtemps* que l'Etat n'est pas constitué d'une fédération d'unités de production autogérées, l'autogestion est condamnée à rester largement illusoire.

Enfin reste posé le problème de la fonction du syndicat ; problème illusoire si l'on admet, comme l'affirme la doctrine, l'identité entre le peuple, la classe ouvrière et l'appareil d'Etat.

Il va de soi que dans cette optique, le syndicat ne peut-être que la courroie de transmission entre l'Etat et les travailleurs, c'est-à-dire entre un instrument de la classe ouvrière et cette même classe ouvrière.

Toutefois cette identification fait problème tant sur le plan subjectif où il est peu probable que les travailleurs se reconnaissent parfaitement dans les dirigeants politiques que sur le plan objectif, il ne va pas de soi que les intérêts perçus et gérés au niveau de la société globale soient toujours compatibles avec les intérêts des unités de production particulières. Ce n'est que par le moyen de jeux de mots qu'on peut éviter de rencontrer ces problèmes qui étaient posés au début, à savoir le problème des rapports entre dirigeants et dirigés.

Ne serait-il pas imprudent d'envisager le dépérissement de l'appareil syndical, organe de défense des intérêts des travailleurs, si l'on n'envisage pas dans le même temps le dépérissement de l'appareil d'Etat, organe de production des dirigeants ?

Février 1973

BIBLIOGRAPHIE

THESES D'INGENIORAT

Soutenues en 1973 par les ingénieurs agronomes de l'Institut
National Agronomique

Aménagement :

Monsieur ALLAM Moussa.

« Mise en valeur de Guelta Ezarga ».

Monsieur ELASRI Mokhtar.

« Mise en valeur de la zone de Guelta Ezarga ».

Economie Rurale :

Monsieur ABERKANE Smaine.

« Evolution des prix des produits agricoles par rapport aux prix des produits industriels directement utilisés par l'agriculture ».

Monsieur BAZIZ Hocine.

« Etude socio-économique de la betterave sucrière dans le haut Chéiff et perspectives de développement ».

Monsieur BOUDJELLABA Aomar.

« Les données du développement de l'élevage Bovin en Mitidja ».

Monsieur MILI Farouk.

« Analyse de la structure des rations alimentaires dans les pays méditerranéens en fonction de leur degré d'industrialisation ».

Monsieur NOUH-MEFNOUN Ahmed.

« Les implications de la révolution agraire ».

Monsieur RAMDOUN Bouziane.

« Méthodologie d'élaboration des plans de développement à long terme pour quelques domaines autogérés de la Mitidja ».

Monsieur ZOUAGHI Messaoud.

« Les données économiques de l'introduction de la
plasticulture en Algérie ».

Génie Rural :

Monsieur ALI LAOUAR Rabah.

« Aménagement hydraulique d'une zone du périmètre
irrigable de Hamma-Bouziane ».

Monsieur AZRI Ali.

« Etude hydrologique du bassin versant de la Mekerra
(Bel-Abbès) ».

Mademoiselle BOUHAFS Rahmouna.

« Etude des ressources en eaux souterraines de l'oued
Isser ».

Monsieur HADJ-KADDOUR Boumediène.

« Projet d'irrigations ».

Monsieur KERRAD Mohamed ou Achour.

« Etude hydrologique du bassin versant de l'oued
Mellah (Annaba) ».

Monsieur LEZZAR Mohamed el Hadi.

« Aménagement hydraulique du périmètre irrigable
de Fourchi (Daira de Ain M'Lila, Wilaya de Cons-
tantine) ».

Monsieur NAFAA Kablouti.

« Etude d'un ilot expérimental de drainage ».

Monsieur SEMMAR Rhanim.

« Projet d'équipement pour irriguer par aspersion une
parcelle pilote ».

Phytotechnie.

Mademoiselle AHMED Khédidja.

« Etude de la transformation migration et utilisation
de l'azote minéral de trois types d'engrais dans un
sol léger du littoral Algérois ».

Monsieur AHMIM Mamar.

« Importance et développement de *lolium multiflorum* en Algérie ».

Mademoiselle BELAIFA Rebiha.

Nouveaux fongicides appliqués à certains champignons, parasites des agrumes après récoltes en Algérie ».

Monsieur BENCHEIKH-LEHOCINE Mohamed Nadji.

« Les maladies à virus des agrumes importantes en Algérie (LES PSOROSSES) ».

Mademoiselle BENSEBBANE Chafia.

« Recherche et étude des Gites d'hivers des punaises des céréales dans la Wilaya de Tiaret ».

Monsieur BROUSSE Gérard.

« Les maladies mycoplasmatiques des agrumes du type stubborn et greening ».

Monsieur DAHAMI Ahmed.

« Recherches comparatives sur certaines variétés de tomate de croissance indéterminée cultivée sous serre ».

Monsieur DAOUDI Mohamed.

« Elaboration de la carte agro-pédologique de la ferme école de l'ANEP - Bouira ».

Monsieur DIAMOUANGANA Jean.

« Salinité des sols des serres et abris-serres du littoral Algérois ».

Monsieur DJELLOUL Abdelkader.

« Besoins en eau et irrigation des fourrages ».

Monsieur FERAGA Ahssen.

« Comparaison de l'efficacité des différents engrais phosphates commerciaux ou synthétiques en laboratoire ».

Monsieur FOURAR Mourad.

« Cassides de la betterave sucrière ».

Monsieur **KOUNKOU** Josaphat.

« Possibilités d'adaptation de quelques espèces fourragères tropicales en Algérie ».

Monsieur **MITIFIOT DE BELAIR** Gérard.

« Etude d'une population de luzerne, Mortalité dans le temps ».

Monsieur **OUKSILI** Ali.

« Propagation de l'olivier en Algérie, contribution à une nouvelle orientation ».

Technologic :

Monsieur **BOUNAB** Chérif.

« Etude de la valeur nutritive des tourteaux de soja et de tournesol : introduction comme suppléments en alimentation humaine et infantile ».

Monsieur **CHIKH-AISSA** Aïssa.

« Etude des cellulases du Bayoud ».

Monsieur **KADDOUR** Mohamed.

« Etude des valeurs nutritives des variétés de blés cultivés en Algérie en vue de l'établissement de tables de valeurs nutritives ».

Mademoiselle **KHELILI** Malika.

« Evolution de la superamine en fonction du temps et de quelques températures de stockage.

Monsieur **KOLIAI** Kamel.

« Valeur nutritive du fait reconstitué-aptitudes technologiques ».

Monsieur **KHEIDRI** Moulay-Idriss.

« Constance du produit supéramine ».

Monsieur **MAHARZI** Ali.

« Etude des possibilités d'utilisation de quelques argiles algériennes dans la formation des pesticides ».

Monsieur SADOUN Belkacem.

« Contribution à l'étude de la valeur nutritive et hygiénique du leben Algérien comparaison avec le lait pasteurisé fermenté ».

Monsieur S.N.P. SALEM Ben Ali.

« Etude par régions des composants de la superamine (blés durs, lentilles, pois chiches) ».

Zootecnie :

Monsieur AHRIZ Mohamed Salah.

« Possibilités d'extension de l'élevage ovin dans la zone nord du Titteri ».

Monsieur BENSAID Farouk.

« Essais d'engraissement des poulets de chair à partir d'aliments avec ou sans farine de poissons ».

Monsieur BOUHEDJA Morad.

« Essai d'engraissement de jeunes bovins avec la litière de volailles ».

Monsieur MANSOUR Braham.

« Essai d'élevage d'agneaux sans mère ».

Monsieur ROUANIA Belgacem.

« Organisation des coopératives d'élevage ovin et les répercussions socio-économiques ».

Monsieur SAJARI Chadli.

« Valeur alimentaire de céréales et leur utilisation dans l'alimentation des ruminants ».